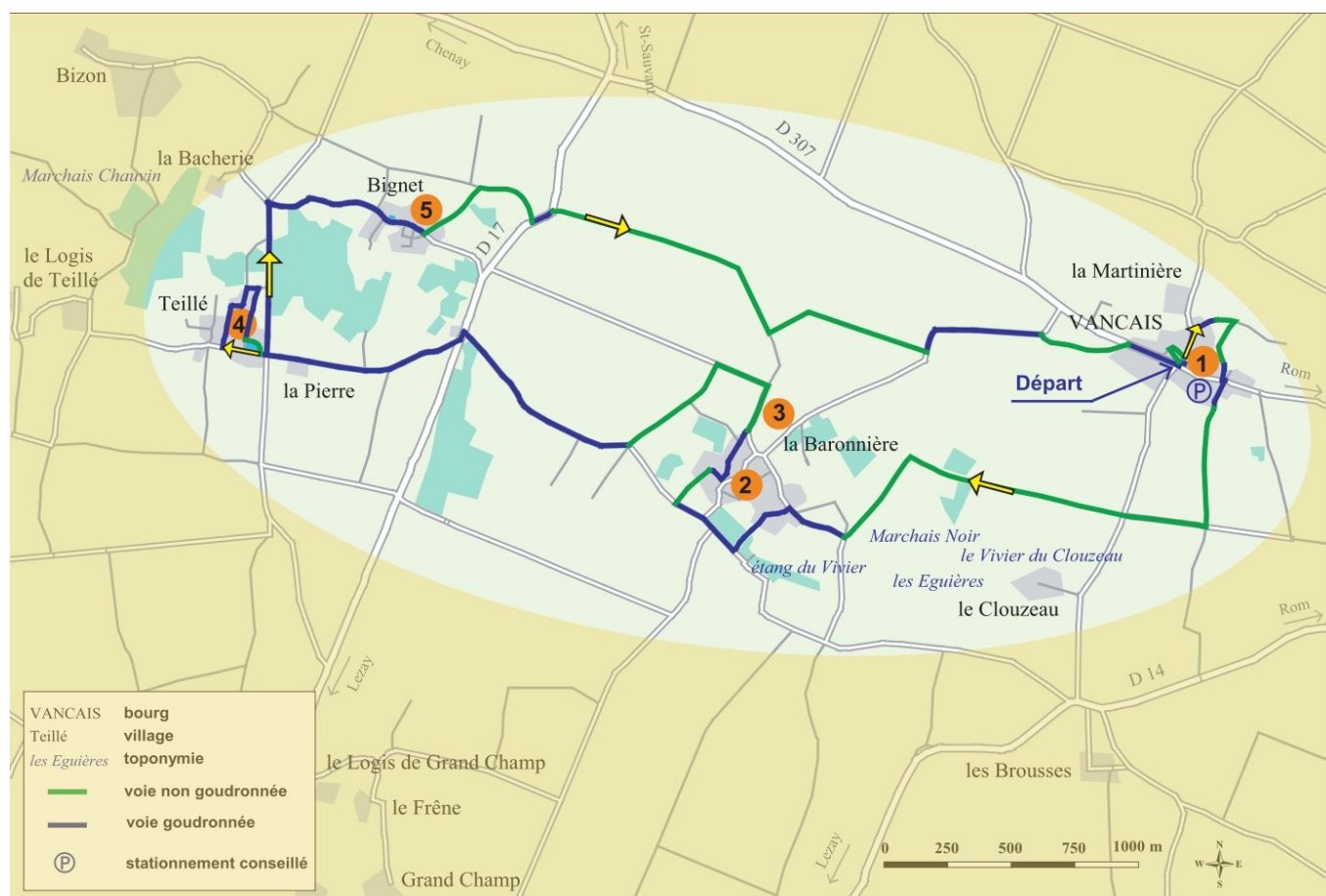


Sur les pas du convieur...



13,5 km – à faire à vélo
balisage bleu
départ : Vançais

Depuis le village de Vançais, le circuit vous emmène à travers la plaine de Lezay à la découverte des hameaux de la Baronnière, Teillé et Bignet.



À voir aussi ...

- Stèle de Marie Robin (Bois-le-Bon)
- Musée de tumulus de Bougon
- Lezay (marché et marché aux veaux le mardi matin)
- Exoudun-Bagnault, cité de caractère
- Balade et découvertes Rom
- Musée archéologique de Rauranum (Rom)
- Village de la Fiole (collections, veillée à danser sur réservation)
- Forêt domaniale de Saint-Sauvant

L'eau a peu marqué ce paysage de plaine. Pourtant, une observation attentive des lieux révèle sa présence et son exploitation.

Le nom des lieux garde l'eau en mémoire : le « marchais noir », le « marchais Chauvin » désignent des marais et les « éguières » un paysage en fond de vallée.

L'eau canalisée sert aux activités de l'homme. La mare du Royou évoque clairement le rouissage du chanvre, activité suffisamment importante pour donner le nom au village de Teillé (teiller le chanvre signifie le broyer avant le filage).

Enfin, des viviers sont à signaler à proximité des logis de la Baronnière et au Clouzeau.

1 La place de Vançais est votre point de départ.

Elle frappe par la juxtaposition de l'église et du temple. A partir de 1839, le conseil municipal souhaite la construction d'un temple pour une population en majorité protestante.

Finalement, l'église ne sera pas transformée en temple, comme projeté initialement, et il s'installe en 1845 sur la partie nord du cimetière catholique.

L'église romane date du XII^e siècle. La simplicité de son plan et des volumes rappelle celle des autres petites églises du Mellois. La façade est pourtant peu commune : des contreforts plats mettent en avant la travée centrale du portail. Seules les façades de Saint-Savinien de Melle, de Bouin ou de Loizé adoptent un traitement analogue. Plus commune est la corniche à métopes et modillons. Des sirènes-poissons en forment le décor principal.

2 La Baronnière

L'habitat du village est préservé et offre une belle harmonie architecturale et de couleurs. Les murets en pierre délimitent l'espace, maisons et dépendances agricoles s'organisent autour de la cour de ferme ou au fond des jardins.

A l'orée du village s'élève depuis le début du XVI^e siècle le logis de La Baronnière. Il est encore constitué aujourd'hui du logis en lui-même (tour percée de plusieurs fenêtres à meneaux), d'une chapelle et d'une grange.

3 Un cimetière familial au milieu des champs

Il fait partie de ces innombrables cimetières qui ponctuent le paysage du Lezayen et du Cellois.

Avec la mort d'Henri IV qui avait mis fin aux guerres de Religion par l'Edit de Nantes en 1598), la situation des protestants en France devient délicate. Dès 1635, ils sont interdits de sépulture dans les cimetières catholiques et se font alors enterrer dans leur propriété. Ils ne retrouveront leurs droits qu'en 1788 avec l'Edit de Tolérance. Cependant, encore aujourd'hui, la pratique perdure, et nombreux sont ceux qui souhaitent reposer auprès de leurs ancêtres.

4 Teillé, la « mare du royou »

« Entourée sur trois de ses faces des murets en pierres sèches traditionnels du Mellois, cette mare qui s'assèche l'été est colonisée par des massettes. Cette plante, qui ressemble beaucoup aux roseaux, forme des herbiers denses pouvant monter sur plus de deux mètres de haut. C'est le dernier stade d'atterrissement d'une mare avant son évolution naturelle en boisement. La massette sert de support de vie pour les insectes, les oiseaux ... qui s'y posent ou s'y reproduisent.

L'inventaire des mares du Poitou-Charentes a mis en évidence la faible densité de ces milieux dans ce secteur du Mellois (moins de 10 sur 17 km²). Ce fait renforce l'intérêt biologique individuel de chacun de ces points d'eau pour la reproduction des Amphibiens (Grenouille, Crapaud, Triton), et libellules, mais aussi comme abreuvoir pour de nombreux mammifères. » *Deux-Sèvres Nature Environnement.*

5 Bignet

Dernier hameau avant de rejoindre Vançais, Bignet présente, comme les villages précédents, un habitat préservé qui rappelle la vocation agricole de la plaine du Lezayen.

Avant la mécanisation, les pratiques agricoles demandaient la participation de nombreuses personnes. Il était habituel de « gager » des employés.

Ainsi, un agriculteur de Vançais, né en 1828, gage le 15 juillet 1879 « le sieur Ratté de Forest (Chey) pour 6 semaines de métive (la moisson) pour le prix de 100 francs », ou encore « le 1^{er} décembre 1879, le sieur Thébault de Pré-Conseil (Chey) à commencer de ce jour jusqu'à la St-Jean 1880.... ».